

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE !

INTRODUIT ACCIDENTELLEMENT EN FRANCE EN 2004, LE FRELON ASIATIQUE FAIT PREUVE D'UNE CAPACITÉ D'ADAPTATION REMARQUABLE. IL S'EST LARGEMENT PROPAGÉ ET REPRÉSENTE DÉSORMAIS UNE RÉELLE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ, L'APICULTURE ET LES ESPÈCES LOCALES.

FICHE IDENTITAIRE

Nom commun :
FRELON ASIATIQUE
(*Vespa velutina*)

Taille :
moins de 30 mm

Coloration abdomen :
Noir avec
une bande orangée

Couleur des pattes :
Nettement jaune



Frelon asiatique



Nid de frelon asiatique



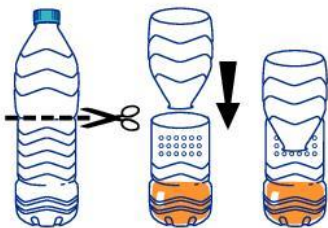
Frelon européen

FABRICATION DU PIÈGE

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille plastique vide.

> Au fond de la bouteille, versez à la fois :

- un verre de bière brune,
- un verre de vin blanc,
- un peu de sirop de cassis ou de liqueur.



Respectez les ingrédients pour éviter de piéger des espèces non désirées. La réalisation de plusieurs pièges augmente les chances de capture.

Vous pouvez disposer vos pièges entre mi-février à fin avril. A partir de mai, retirez-les afin d'éviter de capturer des espèces autochtones non désirées (frelon européen, guêpe...).

Si vous voyez un nid, informez votre mairie !

**UNE REINE FONDATRICE
PIÉGÉE, UN NID EN MOINS !**

Plus de précision dans le dépliant !



En cas de suspicion de nids, contactez la mairie.

02.35.96.72.68